

PROCÈS-VERBAL – 18 AVRIL 2017

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de correction des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017 à 19 heures (19h00), dans la salle du conseil située au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Étaient présents : Messieurs les conseillers : Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, Yvan Chen, Jean Léo Legault et Serge Bossé, madame la conseillère Lise Gaudreau Régimbald, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Chalifoux.

Étaient également présents : monsieur Denis Savard, directeur général et Me Louise Boivin, directrice du Service juridique et greffière.

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière procède à la modification du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017 pour y corriger des erreurs qui apparaissent de façon évidente à la simple lecture des documents qui furent soumis à l'appui de la décision prise, à savoir :

2017-04-247 Poste de suppression chemin du Lac-des-Sables – Octroi de contrat de surveillance des travaux

qui aurait dû se lire comme suit dans son dernier QUE :

« ...

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire selon le bon de commande numéro TP*4237.

et non:

« ...

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire selon le bon de commande numéro TP*4037. ... »

2017-04-248 Transport et valorisation des boues de la station d'épuration des eaux usées – Appel d'offres numéro TP-2015-029 – Paiement de la facture numéro 3631

qui aurait dû se lire comme suit dans son premier QUE :

« ...

QUE le conseil autorise le paiement à la société « Environnement Viridis inc. » de la facture numéro **3631**, datée du 28 février 2017, au montant de 5 455,56 \$, incluant les taxes applicables ; ... »

et non:

« ...

QUE le conseil autorise le paiement à la société « Environnement Viridis inc. » de la facture numéro **2631**, datée du 28 février 2017, au montant de 5 455,56 \$, incluant les taxes applicables ; ... ».

Le 9 mai 2017,

La directrice du Service juridique et greffière,
Me Louise Boivin